

Jalon 41

La majorité des investisseurs a massivement **réorienté ses financements** pour soutenir les initiatives au service de la **transition** et **cesser l'appui** aux activités écocides

Pourquoi ce jalon ?

- Les investisseuses et investisseurs sont incontournables pour la transition vers des modèles de société plus écologiques, sobres et résilients. La finance, qualifiée de responsable, durable ou d'investissement d'impact, peut accélérer la transformation de l'économie en privilégiant les projets bénéfiques à la préservation ou à la régénération des écosystèmes, à la mitigation du dérèglement climatique, à l'amélioration de l'équité sociale et à de bonnes pratiques de gouvernance. La finance permettrait aux innovations de transition et aux modèles alternatifs de se pérenniser et de passer à l'échelle. La recherche d'impact social et écologique positif ne devrait pas se limiter à quelques financements, mais s'étendre à tous les types d'investissements : fonds de pension, les banques, les fonds d'investissement, mais aussi les divers types de bailleurs de fonds (fondations philanthropiques, dons privés, ONG) et le financement public.
- Le financement peut aussi être un important facteur d'inertie et de verrouillage. Au-delà de soutenir le développement de technologies, de recherches et de modèles d'affaires prometteurs pour la transition socio-écologique, il est tout aussi crucial de désinvestir des filières néfastes pour le vivant. Malgré les promesses de désinvestissement, l'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) bénéficie toujours de soutiens financiers importants, voire en reçoit plus qu'avant 2016. Selon le rapport *Banking on Chaos* de Greenpeace, en 2021, la RBC, la Banque Scotia, la CIBC, la TD et la Banque de Montréal ont toutes augmenté leur financement des combustibles fossiles d'un montant combiné de 61 milliards de dollars canadiens, soit une croissance de 70 % par rapport à 2020. Pourtant, les rapports du GIEC comme les différentes COP alertent sur la nécessité de cesser les soutiens publics et privés aux industries fossiles pour respecter les objectifs internationaux. On peut élargir ce besoin de désinvestissement à d'autres activités (certaines filières agricoles et d'élevage industriel, extraction minière, production de produits phytosanitaires, de produits énergivores et inutiles, etc.).
- Pour atteindre notre vision 2042, la réorientation massive des financements sera notamment nécessaire pour soutenir une stratégie énergétique ambitieuse (jalon 20) et la réorientation des modèles d'affaires (jalons 56 et 65), adapter nos infrastructures aux nouvelles réalités climatiques (jalon 27) et favoriser la juste reconversion de travailleuses et travailleurs de secteurs écocides, extractifs et intenses en carbone (jalon 40). Elle est tout aussi essentielle pour s'assurer que nos choix d'investissements soutiennent les stratégies régionales d'autonomie productive et le renforcement d'un tissu industriel capable non seulement de fabriquer localement les biens essentiels, mais aussi d'allonger la durée de vie des produits, équipements et infrastructures (jalons 29 et 59).

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé?



Secteur financier : fonds de pension, les banques, les fonds d'investissement, bailleurs de fonds (fondations philanthropiques, dons privés)



Individus : en tant que clientes et clients de banque, d'investisseuses et investisseurs privés dans les fonds de pension



Gouvernements provincial et fédéral : dont ministère des Finances du Québec, ministère des Finances Canada, Autorité des marchés financiers, Caisse de dépôt et placement du Québec



Institutions d'éducation et de recherche : en économie, finance, science du climat et biologie végétale



Société civile : organisations professionnelles dans le secteur financier (syndicats, communautés de pratique, formations), associations environnementales

Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Définir de façon précise des référentiels communs de l'investissement de transition socio-écologique.** Aujourd'hui, les critères pour considérer un placement ESG sont définis par les émetteurs et diffèrent entre eux. Dès lors, certains fonds ESG peuvent être compatibles avec des industries ou des technologies qui ont aussi un fort impact sur la biodiversité, la consommation de ressources ou d'énergie. Il est nécessaire de raffiner et d'harmoniser les objectifs, les critères, les méthodes de placement et d'évaluation pour le secteur. Il faut à la fois prendre garde à ne pas se fier exclusivement aux mesures quantitatives, mais aussi privilégier l'intention.
- **Élargir et créer des outils financiers innovants en dehors de la lutte aux changements climatiques.** La finance est plus mobilisée pour réduire le réchauffement planétaire, car il existe déjà des outils de mesure quantifiés (tonnes équivalent CO₂ et prix du carbone), ce qui facilite sa prise en charge. Il est crucial de développer aussi des outils pour la préservation de la biodiversité et la lutte aux inégalités sociales. Par exemple, en 2022, Fondation s'est associé au Centre de la science et de la biodiversité du Québec (CSBQ) et à la Société pour la nature et les parcs du Québec (SNAP Québec) pour développer des indicateurs de respect de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes, et pour guider les équipes qui évaluent le risque climatique. Par ailleurs, les véhicules financiers doivent aussi appuyer les initiatives plus locales et bien ancrées dans leur milieu, au-delà des grands projets et entreprises.
- **Utiliser son pouvoir d'investissement individuel pour influencer l'offre de produits financiers de premier ordre vers plus de responsabilité sociale et écologique.** Il est possible d'exiger de sa banque et de son fonds de pension des informations sur les placements et de demander qu'ils soient investis de façon éthique et durable. Les particuliers peuvent aussi choisir des établissements responsables. Par exemple, les banques dites éthiques ou équitables sont des établissements basés sur des systèmes coopératifs, guidées par la transparence et la coopération, qui favorisent les projets solidaires et éthiques. Les gouvernements fédéral et provincial pourraient mettre en place des incitatifs (ex. déductions fiscales ou taux d'intérêt attractifs) pour encourager les ménages à affecter leur épargne à des investissements positifs pour le climat et la biodiversité. On pourrait aussi imaginer des avertissements sur les fonds soutenant des activités écocides (ex. ce fonds soutient les hydrocarbures).

- **Démystifier le rôle de l'investissement et mobiliser la société civile pour réclamer plus d'imputabilité et d'exemplarité de ce secteur.** Des organismes et OBNL dénoncent l'impact néfaste de la finance en sensibilisant le grand public. Par exemple, Oxfam France a développé un [calculateur en ligne](#) de l'empreinte carbone des comptes selon la banque choisie. Mais ils sensibilisent aussi le secteur financier en employant son propre langage. De plus, des militantes et militants participent à des assemblées d'actionnaires pour susciter le débat avec les parties prenantes internes.
- **Engager fortement le secteur financier dans les grands changements de société attendus** (ex. sortie des énergies fossiles, autonomie de production, réorientation des modèles d'affaires, notamment via l'économie sociale, etc.).
- **Stimuler l'engagement envers le changement interne dans les grandes corporations et institutions financières,** en soutenant et en valorisant les travailleuses et travailleurs du secteur financier qui veulent redéfinir les codes de réussite, de mesure de la performance.
- **Renforcer les réglementations financières.** Par exemple, rendre obligatoires les divulgations d'informations et la transparence, et accroître les sanctions sur les établissements financiers qui ne respectent pas leurs engagements.
- **Permettre plus de prévisibilité et réduire les risques** en proposant des obligations vertes à taux fixe.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- De nombreuses organisations avec des préoccupations sociétales sont nées ici au Québec : la Caisse Desjardins, Fondation, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ, etc. En comparaison avec les États-Unis, le Québec est en avance sur le rôle bénéfique que peut prendre la finance pour la société. Par ailleurs, partout sur la scène internationale, la finance dite verte et l'investissement en fonction de critères ESG (environnementaux, sociaux, gouvernance) gagnent de l'ampleur, en particulier depuis la COP 21. Le Québec et Montréal aspirent à être la plaque tournante de la finance durable en Amérique du Nord. En 2022, l'organisme international de réglementation en finance durable, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), a choisi Montréal pour son siège social. En octobre 2021, plus de 20 acteurs financiers au Québec, représentant plus de 1350 milliards de dollars d'actifs sous gestion, se sont unis autour de la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable. Les signataires se sont engagés à renforcer la divulgation et la transparence en matière de finance durable et à développer une expertise locale en finance et investissement durables. En mai 2022, Finance Montréal et Finance for Tomorrow ont annoncé la création d'un Corridor Québec-France en finance durable.
- Le Canada s'est doté en mai 2021 d'un Conseil d'action en matière de finance durable.
- Le Canada a annoncé à l'occasion de la COP 27 à Sharm el-Sheikh l'arrêt des subventions publiques aux énergies fossiles d'ici 2023. Ceci pourrait créer un effet d'emballement positif auprès des autres acteurs financiers privés.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- La transition est très lente pour certains types d'acteurs financiers. Par exemple, les engagements des fonds de pension se déploient sur du long terme, car ils sont très réglementés pour éviter de mettre en péril la viabilité financière de toutes les personnes qui ont épargné pour leur retraite.

- La situation se complique encore sur le marché canadien avec le risque de devise. Ceci signifie que ces fonds doivent investir dans des actifs libellés en dollars canadiens. Or, l'économie canadienne est basée sur l'extraction et l'exploitation de ressources naturelles. Il est ainsi difficile pour les fonds de pension de diversifier les investissements dans des produits moins émetteurs en carbone.
- Les activités les plus souvent financées sont généralement celles qui déstabilisent le moins l'ordre établi. De même, quand des activités polluantes ou écocides gagnent en rentabilité, les promesses de désinvestissement ont tendance à disparaître.
- La multiplication des engagements du secteur financier risque de créer de la confusion dans la population et donner la fausse impression que tout se règle facilement. Il est facile de déclarer qu'en 2050, son entreprise sera carboneutre. Toutefois, la poursuite réelle de la carboneutralité est un engagement extrêmement coûteux en termes d'efforts, de ressources, de mobilisation et d'énergie sur du long terme. Trop souvent, les promesses ne sont pas assorties de plans concrets pour lesquels une mesure d'impact est prévue. Parfois, c'est une refonte radicale de la raison d'être du secteur qui serait requise pour que cet engagement soit crédible.
- La finance est mondialisée. Une harmonisation entre les taxonomies de l'investissement durable requiert une coordination entre les juridictions et une transformation des accords internationaux.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Bien qu'il y ait des progrès intéressants en finance durable, est-ce que l'intention de changement est vraiment profonde et pérenne? Ne risque-t-on pas de faire face à de l'écoblanchiment? Quelle est la portée réelle des approches volontaires?
- Comment parvenir dans notre système capitaliste mondialisé à créer de la valeur autrement que dans le prisme de la rentabilité économique à court terme? Comment intégrer profondément les valeurs sociales et écologiques au centre du modèle économique?

Ressources

[Podcast Finance et biodiversité](#)

[Greenpeace \(2022\) Banking on climate chaos. FOSSIL FUEL FINANCE REPORT 2022](#)

[RAPPORT FINAL du GROUPE d'EXPERTS sur la FINANCE DURABLE \(2019\) Mobiliser la finance pour une croissance durable. Gouvernement du Canada](#)

The Conversation (2022) [Et si la comptabilité devenait le moteur de la transition écologique?](#)

Balado avec Stephan Morency, Vice-Président et Chef de l'investissement à Fondation [«Investissements et développement durable, comment les mettre en œuvre?»](#)